



Quelle foire !

Quelle transition !

DOSSIER D'INSCRIPTION
 LES PAGES 3 À 5 SONT À ENVOYER
 À ESPRIT TRIÈVES, CHEZ MANI ISAAC
 RUE DU Puits DE BRUNEL, 38710 MENS

Un évènement en Trièves sur la Transition en pratique 21, 22 et 23 septembre 2018 à Mens et dans les environs

La transition : vivre, manger, travailler, se déplacer, se distraire... autrement.

La transition ? Vivre avec moins d'énergie dans un monde plus solidaire et une économie plus locale.

On recense dans le Trièves de nombreux projets allant dans ce sens :

- une forte présence de l'agriculture biologique (environ 20% des exploitations) avec des circuits courts de vente,
- un bouillonnement associatif et culturel,
- de très nombreuses constructions écologiques,
- une démarche de territoire à énergie positive,
- des initiatives économiques innovantes,
- un territoire d'écotourisme : tourisme d'accueil à dimension humaine, tourisme adapté,
- une forte densité de l'économie sociale et solidaire.

Tout ceci dans un cadre exceptionnel, des berges du Drac aux sommets du Mont Aiguille et de l'Obiou.

Quelle foire ! propose pendant trois jours des visites, des conférences, des animations sur plusieurs aspects de la transition, et **accueille le dimanche des exposants variés**. Cette année le thème de ces journées sera **Trièves, Terre nourricière**.

L'évènement Quelle foire ! se déroulera les 21, 22 et 23 septembre 2018.

Vendredi 21	Une soirée de conférences pour se mettre dans l'ambiance.
Samedi 22	Visites de sites en transition (entreprises, fermes et jardins...), conférences, animations...
Dimanche 23 de 9h à 18h	Grand marché des exposants dans les rues du bourg de Mens. Entrée gratuite pour les visiteurs. Des forums et des ateliers cuisine se dérouleront en plein air aux alentours du marché.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à laisser votre numéro de téléphone à contact@quellefoire-trieves.fr

Quelle foire !

Le règlement du grand marché du dimanche

I/ Conditions de participation

- A) Le grand marché est réservé aux exposants répondant à la thématique choisie : La transition.
- B) La participation à ce marché est soumise à l'acceptation du dossier d'inscription par le Comité de sélection. Pour éviter que certains produits soient sur-représentés, des quotas pourront être appliqués. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter une candidature.
- C) La demande d'inscription sera prise en compte à la condition expresse d'être accompagnée de TOUTES les pièces justificatives demandées dans le dossier d'inscription (Cf. Dossier d'inscription exposant) et tout dossier incomplet ne sera pas traité.

II/ Règlement intérieur du grand marché

- A) Vos produits
- Les exposants s'engagent à vendre leurs produits sur le marché au maximum à leurs prix habituels.
 - Les prix devront obligatoirement être affichés sur tous les produits ou articles, de même que la composition des produits transformés.
 - Les exposants s'engagent à ne présenter que les produits ou services pour lesquels ils ont été admis au marché et à retirer de leur stand tout article jugé indésirable par le comité et cela sur simple demande des organisateurs.
 - Hors stand, toute démonstration ou distribution de prospectus ou d'échantillons est interdite.
 - Les exposants s'engagent à mettre en évidence sur leur stand l'affichage fourni par l'organisation, distinguant les produits bio et non bio, locaux et non locaux, et concernant leur appartenance au réseau de la monnaie locale, le Cairn.
- B) Votre éco-attitude
- Interdiction de don ou de vente de sacs plastiques non biodégradables.
 - Participation au tri sélectif des déchets et emplacement propre après le départ; des poubelles sont à disposition sur les lieux accueillant le marché. Un exposant ne respectant pas ces consignes pourra se voir refuser la participation au marché l'année suivante.
 - Les fours à micro-ondes et toute vaisselle à usage unique en plastique et en aluminium sont interdits.
- C) Votre organisation
- Présence permanente de l'exposant sur le stand pendant les heures d'ouverture du marché.
 - L'accès au stand avec un véhicule ne sera pas possible aux heures d'ouverture du marché.

III/ Espace Grand marché

- A) Votre stand
- Le marché se déroule dans les rues de Mens au centre du bourg.
 - Les exposants seront placés par les organisateurs.
 - L'emplacement est loué nu.
 - Il ne sera pas loué ou prêté de chapiteaux.
 - La sonorisation sur stand est interdite.
 - La profondeur d'un stand est de 2,5 mètres au moins.
 - Il est interdit aux exposants de céder ou de sous-louer, même à titre gracieux, tout ou partie de leur stand sans l'accord express du comité de sélection.
- B) Horaires : Ouverture du marché aux visiteurs : le dimanche 23 septembre de 9h à 18h.
- C) Sécurité
- Esprit Trièves décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage qui pourraient être occasionnés aux produits exposés.
 - Si les exposants veulent être couverts contre ces risques, ils devront souscrire une assurance personnelle.
 - Les exposants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs en matière de sécurité (libre accès aux issues de secours...).
 - Les produits inflammables sont interdits sur les stands, à l'exception des bouteilles de gaz standard équipées d'un détendeur et tuyau en cours de validité. Leur utilisation devra être signalée aux organisateurs au moment de l'inscription.
- **En cas d'annulation du marché par l'organisateur :**
Les exposants s'engagent à ne demander aucune indemnité autre que le remboursement du droit de place.
 - **En cas d'annulation de son inscription par l'exposant :**
Annulation au moins 15 jours avant le marché : remboursement total.
Annulation moins de 15 jours avant le marché : pas de remboursement.

L'exposant, en signant le bulletin d'inscription, accepte les prescriptions du présent règlement et s'engage à les respecter.
ATTENTION : Le Comité de sélection pourra effectuer des contrôles le jour du marché.

Quelle foire !

À ENVOYER À ESPRIT TRIÈVES
CHEZ MANI ISAAC
RUE DU PUIITS DE BRUNEL
38710 MENS

Dossier d'inscription exposant

(Le nombre d'exposants étant limité et les demandes nombreuses, les dossiers seront étudiés dans l'ordre de réception.)

NOM ou DÉNOMINATION :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du responsable du stand :

Tel : Tel mobile : Mail (très important) :

Descriptif de votre activité :

1/ Réserveation de l'emplacement

Catégories d'exposant	Cochez	Emplacement au mètre linéaire
Association ou structure sans vente	<input type="checkbox"/>	8 €
Association ou structure avec vente	<input type="checkbox"/>	16 €

ATTENTION
LES EXPOSANTS DOIVENT PRÉVOIR
TOUT LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE
À LEUR INSTALLATION.

Je souhaite réserver : Un emplacement de mètres au tarif de € / mètre linéaire

Un branchement électrique 220 V. Forfait 1 jour électricité à 7 €.
(Prévoyez une rallonge électrique de 30 mètres minimum. Attention, pas de triphasé.)

Soit un total de (..... mètres x €/ m + 7 € électricité en option) = €

Je joins un chèque à l'ordre de l'association « Esprit Trièves » d'un montant de : €

En page 6, vous trouvez le bulletin d'adhésion, facultative, à l'association Esprit Trièves. Le règlement se fera à part.

2/ Besoins spécifiques ?

.....
.....

3/ Pièces à fournir (Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité !)

- **Pour tous les exposants :**
 - Un justificatif de l'existence légale de la structure (carte d'identification d'entreprise délivrée par la Chambre des Métiers ou de Commerce ou la MSA...).
 - La photocopie d'assurance responsabilité civile.
 - La liste détaillée de tous les produits vendus sur le stand avec descriptif des objets, composition, provenance, etc. : page 6.
 - Un argumentaire sur papier libre : Pourquoi pensez-vous que vos produits ont leur place sur la foire ? ainsi que les critères cochés (Charte de la p.2).
- **Pour les associations :**
 - Toute information détaillée précisant l'objet social de l'association, ses activités en rapport avec la transition.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du grand marché du dimanche de l'évènement **Quelle foire !** et m'engage sur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à, le Signature :

Quelle foire !

CHARTRE

À JOINDRE À
VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Critères de sélection des exposants pour le grand marché du dimanche

Ce marché du dimanche, au sein de l'évènement **Quelle foire !**, a pour objectif de faire connaître les démarches de transition, d'exposer un panorama d'initiatives innovantes et de produits allant dans le sens de la transition, de partager des expériences, de promouvoir le territoire du Trièves via ses réalisations concrètes et ses solutions locales. Les produits présentés sur ce marché seront donc sélectionnés en fonction de leur lien avec le thème de la transition.

La sélection s'appuiera sur les critères suivants que vous êtes invités à utiliser pour argumenter votre présence sur le marché :

- **Energie.** Les produits exposés contribuent-ils à :
 - réduire notre dépendance au pétrole ?
 - réduire notre consommation d'énergie ?
 - produire une énergie renouvelable ?
- **Economie de ressources.** Les produits exposés contribuent-ils à :
 - économiser les matières premières ?
 - favoriser la récupération et la réutilisation ?
 - favoriser le recyclage ?
 - utiliser davantage de matières renouvelables ?
 - économiser l'eau ?
 - économiser l'espace foncier ?
- **Bio/Protection de l'environnement.** Les produits exposés contribuent-ils à :
 - réduire les pollutions ?
 - augmenter la biodiversité ?
 - améliorer la santé humaine et animale ?
 - promouvoir de nouvelles formes de consommation (écotourisme, alimentation bio, déplacements mutualisés...)?
- **Solidarité.** Les produits exposés contribuent-ils à :
 - multiplier les relations humaines ?
 - partager les savoirs et les expériences ?
 - mutualiser des moyens et des ressources ?
 - s'organiser collectivement ?
- **Innovation.** Les produits exposés contribuent-ils à :
 - imaginer de nouvelles possibilités ?
 - transformer les problèmes en solutions ?
 - répondre aux défis de la transition ?
 - sont-ils de nouvelles créations ?
- **Financement.** Les produits exposés bénéficient-ils de formes de financement locales, inventives, solidaires ? (exemple SEL, AMAP, microcrédits, dons...)
- **Relocalisation.** Les produits exposés :
 - utilisent-ils des ressources du territoire où ils sont fabriqués ?
 - sont-ils vendus dans des circuits de proximité ?
- **Bio/local.** Les produits exposés sont-ils :
 - labellisés bio ?
 - locaux ?

Nous vous invitons à utiliser ces critères pour argumenter votre présence sur le marché.

Le Comité de sélection

Venir à Mens

Se loger dans le Trièves ce week-end

OT intercommunal, antenne de Mens :

04 76 34 84 25

www.trieves-vercors.fr



Adhérer
à l'association
Esprit Trièves.
(facultatif)

En adhérant à Esprit Trièves (ce n'est pas une obligation!), vous soutenez la démarche de l'association, la pérennité et l'équilibre financier de ses projets.

Esprit Trièves, association (loi 1901 à but non lucratif) porteuse de l'évènement **Quelle foire !**, a pour vocation de favoriser les démarches de transition, d'inciter et de promouvoir les initiatives locales, sociales et économiques allant dans le sens de la transition, de créer des passerelles entre le public, les institutions, les associations et les entreprises locales. Pour organiser cette manifestation, Esprit Trièves s'est associé à d'autres associations (La petite marmite, l'Assoc' Béchamelle, Trièves Compostage Environnement, la Fabrique du Trièves...) créant ainsi une synergie locale conforme à sa vocation.

Merci de faire un chèque séparé pour votre adhésion.

Association Esprit Trièves



Formulaire 2018 d'adhésion et de contact

Je suis un particulier. Je suis une entreprise ou une association.

Nom (et prénom pour les particuliers)

Commune Téléphone

Adresse mail

Je souhaite être informé-e par mail des événements organisés par l'association et recevoir les comptes-rendus des réunions.

Je souhaite faire partie du comité de pilotage pour l'évènement Quelle foire ! 2017.

Je veux bien être sollicité-e comme bénévole au moment des événements.

J'adhère à l'association Esprit Trièves 10 € ou € (bienfaiteur)

DATE

Merci de régler votre adhésion par un chèque spécifique (à l'ordre de ESPRIT TRIÈVES). Mais vous pouvez l'envoyer avec votre dossier d'inscription et le règlement de votre emplacement.